

Discrimination : les Autochtones parlent peu

Mise à jour le vendredi 12 juillet 2013 à 15 h 12 HAE



Les Autochtones ont souvent de la difficulté à trouver un logement en raison de la discrimination. (archives) Photo : Radio-Canada

Les Autochtones sont peu enclins à porter plainte lorsqu'ils sont victimes de discrimination, selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

La directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Édith Cloutier, confirme cette observation. « On tente de soutenir les gens dans leurs démarches pour porter plainte à la Commission des droits de la personne, mais malheureusement, c'est peut-être vu comme une trop grande démarche d'avoir à témoigner quand on est souvent marginalisé et jugé et plusieurs préfèrent tout simplement passer à autre chose », affirme-t-elle.

Paul-Antoine Martel, du comité Urgence-Logement de Val-d'Or, a lui-même été témoin de discrimination à plusieurs reprises : « Il y a des propriétaires qui nous appellent et qui osent nous dire : "J'aurais besoin d'un locataire âgé de plus de 50 ans, avec un bon emploi." Ce n'est pas du magasinage! Le logement est un droit et on ne peut pas se choisir un locataire comme ça. »

La Commission des droits de la personne a reçu une seule plainte au cours des trois dernières années en provenance de l'Abitibi-Témiscamingue et elle n'était pas d'un Autochtone.